Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 75 (1983)

Heft: 1

Artikel: Le profit et la finalité des institutions

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386130

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le profit et la finalité des institutions

Par André Gavillet, ancien conseiller d'Etat

Si l'objectif de l'entreprise est de produire un bien consommable ou de fournir des prestations de services, la finalité de l'institution consiste davantage à atteindre une sorte de but idéal, social, considéré d'intérêt public.

Durant la période de faste économique de 1950 à 1974, le développement des entreprises d'une part, celui des institutions d'autre part, s'est affirmé de manière constante et plus ou moins parallèle.

Or, depuis 1974, la situation économique s'est retournée et la dynamique du développement est perturbée. Un conflit ouvert s'est déclaré entre partisans de l'entreprise et défenseurs des institutions.

Un certain conservatisme ambiant, renforcé encore par la diminution du profit industriel face au profit financier, est né de ce conflit.

La recherche d'une solution consisterait alors à opérer une réforme sur deux fronts: procéder à la critique aussi bien de l'entreprise que de l'institution. Une société dynamique n'est-elle pas avant tout une société qui accepte de se remettre en cause?

Deux formes d'organisation

Le profit est une notion extrêmement complexe. Dans mon exposé, je me limiterai à l'analyse de deux formes d'organisation présentes dans la société suisse:

- l'entreprise d'une part,
- l'institution d'autre part.

Il s'agit d'approcher les structures de ces deux formes d'organisation dans leur finalité.

L'objectif de l'entreprise: l'entreprise a une finalité, ou plutôt un objectif, qui consiste à mettre sur le marché un produit ou un service consommable et devant être consommé.

La mission de l'institution: l'institution, quant à elle, a une finalité, une sorte de but idéal, considéré d'intérêt public, social, et sa mission consiste à s'en rapprocher le plus possible. L'institution a donc une idéologie.

Les institutions: les exigences expansionnistes de leur finalité

Premier exemple: le corps de police, qui a pour mission d'assurer la sécurité du citoyen. Il va sans dire que pour mener à bien la mission dont elle est saisie, une telle institution, au cœur de l'Etat, estimera avoir besoin

d'un maximum de moyens à sa disposition: archives, fichiers ou moyens d'action matérielle performants, personnel nombreux, etc. Il devient alors évident que si la préoccupation principale de l'institution n'est pas le profit, elle n'en connaît pas moins une exigence d'efficacité pour mieux atteindre son but idéal. L'institution est expansionniste.

L'institution scolaire, chargée de la transmission des connaissances, reflète quant à elle la tendance qui considère que toute chose essentielle dans la vie doit être enseignée. Elle se veut l'intermédiaire obligé d'une société plus savante et meilleure. Sa finalité la pousse aussi à l'expansionnisme (qu'on se réfère aux critiques d'Illitch!).

Un autre exemple intéressant est celui des institutions médicales qui jouissent au nom de leur finalité – la santé – d'un pouvoir considérable; qu'il s'agisse par exemple du droit de pratiquer l'autopsie ou de celui de prélever des organes. Ces droits, conférés à l'institution soignante, peuvent en appeler d'autres: contrôles préventifs, médicalisation. Là encore l'exigence de la finalité conduit à l'expansionnisme.

Pour être complet, il faudrait également citer les institutions d'assistance et de prévoyance. Et les médias qui représentent une institution importante qui sont l'intermédiaire obligé de l'information.

Les entreprises: l'expansionnisme de la croissance

La concurrence est définie dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert comme: «... l'aiguillon de l'industrie, le principe le plus actif du commerce; la volonté de créer le marché où l'on offre le meilleur au plus bas prix». Publiée à l'aube de l'ère industrielle, cette définition associait l'idée de bienêtre de la population à la notion de concurrence régissant le secteur économique.

L'entreprise quant à elle, si son objectif affiché est de mettre sur le marché le meilleur produit au plus bas prix, affirme – et c'est d'ailleurs le propre de la théorie du libéralisme – que tout en produisant un bien de consommation, elle détient une finalité sous-jacente qui est de procurer du travail et de participer au financement des institutions.

Mais, en raison même de la concurrence et pour s'affirmer, l'entreprise est condamnée à la croissance, à une sorte de fuite en avant dans la croissance.

Ainsi s'opposent deux types d'organisation: l'institution idéologique, à finalité «verticale» et l'entreprise économique, à objectifs «horizontaux», de croissance. Deux types d'expansion qui, aujourd'hui, s'affrontent.

Le conflit entre les entreprises et les institutions: résultat d'un retournement économique

De 1950 à 1974, le monde a connu un ensemble de circonstances économiques uniques et favorables: des capitaux bon marché, un taux d'inflation relativement faible, une évolution technique rapide, une extension appréciable du marché international au lendemain de l'indépendance des colonies, une énergie quasi gratuite, autant de facteurs propres à stimuler un véritable dynamisme industriel.

Cette période de dynamisme industriel a permis le développement des institutions sociales.

Aujourd'hui, dans la répartition du produit national brut – 176 milliards de francs pour l'année 1981 – 35 milliards de francs sont consacrés aux dépenses publiques et 33 autres aux assurances sociales. La totalité des dépenses des institutions représentent, dans la société actuelle, plus de 50% du PNB.

Or, depuis 1974, un véritable retournement s'est opéré sur tous les facteurs favorables à la production. Les capitaux sont devenus absurdement chers, la concurrence internationale s'est avivée et la population non active a fortement augmenté. Sous la pression de ce retournement économique, que je crois profond et durable, un conflit entre les institutions et les entreprises s'est ouvert. Une volonté affichée de frein s'est manifestée, vu le poids des charges sociales et la rupture de la dynamique industrielle. Cette volonté, fortement exprimée au sein de la bourgeoisie capitaliste, a également trouvé écho dans la classe moyenne.

Externalité et internalité

Ce phénomène s'est également traduit au niveau de la réflexion économique. Estimant qu'il y a des déperditions d'argent et d'énergie dans le fonctionnement des institutions, les défenseurs du libéralisme formulent les mêmes critiques qui ont été opposées pendant longtemps à la société industrielle au sujet des «externalités». En effet, les économistes socialistes faisaient remarquer que l'industrie pouvait réaliser des bénéfices parce qu'elle transférait sur la collectivité certaines charges qui n'entraient pas dans le marché, telles que la lutte contre la pollution, pour prendre un exemple type d'externalité. Aujourd'hui, certains critiques néolibéraux retournent la critique en dénonçant les «internalités» du fonctionnement de «certaines» institutions, où les déperditions de force sont importantes.

On peut également relever les critiques d'économistes de gauche (inspirés par Illitch) qui ont fait observer, par exemple, que l'accroissement des budgets de santé ne correspondait pas nécessairement à une amélioration proportionnelle de la santé de la population et qu'il y avait donc des formes de déperdition au sein même de l'institution.

En Suisse, on est très loin d'avoir achevé ce qui, dans un Etat riche comme le nôtre, peut être considéré comme la mise sur pied de la solidarité sociale moderne; ainsi le problème de l'assurance-maladie est mal résolu et le second pilier n'est pas encore sous toit. Je tiens donc à souligner qu'il y a une avance de la critique par rapport à l'achèvement des tâches.

Il faut regretter que nous soyons actuellement dans une situation défensive et que les milieux de la sociale-démocratie même parlent de la défense de l'acquit social, terme révélateur d'une situation défensive. Je qualifierai cette attitude de conservatrice, dans un sens non pas politique, mais dans un sens large.

Des nouveaux freins de l'industrie

L'on pourrait penser aujourd'hui que les milieux qu'inspire cette politique de forte limitation des ressources de l'Etat sont gagnants. Pourtant, personnellement, je pense qu'ils subissent aussi des défaites dans cette espèce de climat conservateur qui s'est créé suite au retournement économique de notre société.

Il est évident qu'ils se heurtent, sur d'autres fronts, à des résistances. Ainsi certains projets industriels – ceux de l'industrie nucléaire en particulier – ont de plus en plus de difficulté à trouver une approbation. L'industrie chimique connaît des problèmes similaires.

J'ai été frappé de voir, par exemple, que la jonction de l'aérodrome de Cointrin au réseau ferroviaire, comme elle existe à Zurich, suscite des oppositions écologiques, alors même qu'il s'agit du développement d'un transport public.

Ce que le milieu industriel croit gagner dans son combat pour la limitation des dépenses publiques l'amène à être confronté à une certaine rupture de la dynamique sociale qui se traduit par des phénomènes d'opposition qui lui sont préjudiciables.

La diminution du profit industriel

L'une des marques de ce conservatisme se traduit par une diminution du profit industriel face au profit financier. Le phénomène est proprement incontestable; il suffit de comparer les résultats de 1981 des grands établissements financiers à ceux des établissements industriels. On peut ainsi observer un véritable glissement vers le capitalisme financier dont le rendement reste élevé.

Il est évident qu'à partir du moment où vous pouvez obtenir des rentabilités de 15% par le seul fait de placements, je dirai, de manière triviale, qu'il est inutile de se fatiguer et de transpirer pour assumer les innombrables risques industriels, à une époque où le rendement est loin d'être facile. D'ailleurs on approche d'une situation où les sociétés industrielles et les holdings – en fait toute société accumulant des fonds propres et des réserves – pourraient être tentés de mettre la clé sur la corniche, parce que finalement leur activité industrielle ne rapporte pratiquement plus rien, pour se consacrer uniquement à une activité de type financier.

Une réforme sur deux fronts

Pour résoudre le conflit qui s'est amorcé entre les entreprises et les institutions, je crois en une réforme sur deux fronts: il faut engager la critique de l'entreprise et de son évolution et, parallèlement – les phénomènes sont liés – aborder celle des institutions.

Pour l'entreprise, je dirai qu'il existe certaines formes de profit malsain auxquelles il ne faut pas craindre de s'attaquer.

Il s'avère également nécessaire de réformer l'entreprise dans le sens d'une participation et d'une prise de décision déléguées toujours plus largement. Dans la même optique, l'épargne sociale, qui devient extraordinairement importante et peut représenter des dizaines de milliards, doit être gérée par les salariés qui ainsi seront associés aux responsabilités économiques. Cette épargne pourrait en effet permettre des financements à long terme et des investissements proches de l'intérêt public.

Ces projets de réforme à peine esquissés ici, mais je renvoie aussi aux conclusions de Beat Kappeler, me paraissent importants non seulement en eux-mêmes, mais aussi comme facteurs de création d'une nouvelle dynamique, qui seule pourrait être opposée à ce climat de conservatisme décrit plus haut.

Je m'adresserai maintenant à ceux qui appartiennent aux institutions, à l'institution enseignante comme vous, pour leur proposer une critique des institutions. Une telle critique est en effet nécessaire; on doit, il me semble, réintroduire des possibilités de concurrence; il ne s'agit pas bien sûr de privatisation mais de concurrence ou d'émulation interne.

Au sein de l'école il devrait y avoir des possibilités d'expérimentation plus larges. On devrait laisser aux parents et, jusqu'à un certain stade aux élèves, un choix plus vaste. Quant à ceux qui pratiquent le métier d'enseignant, il faut qu'ils puissent se libérer de la lourdeur des structures administratives et hiérarchiques, afin de renouveler l'institution par un dégagement des initiatives.

Cette critique est évidemment valable pour bien d'autres institutions. Il n'est pas tant question ici de leur couper les cordons de la bourse, solution réactionnaire du conflit actuel, il s'agit plutôt d'opérer une réforme, dans l'idée d'améliorer ces institutions et de prolonger leurs actions. De ne pas simplement se justifier en fonction de la noblesse du but idéal.

En effet, je crois sincèrement qu'une société qui se développe doit être avant tout une société dynamique qui accepte de se remettre en cause, par opposition à la stagnation conservatrice que l'on peut observer de façon si évidente dans notre société actuelle.